



FSU Auvergne

PRDF : l'Éducation Nationale destituée par la gouvernance régionale.

Le service public et laïque de formation a vocation à s'étendre et à structurer l'ensemble de l'offre de formation sur le territoire régional.

Depuis plus d'un an la FSU a fait connaître ses analyses et ses propositions concernant le PRDF. La FSU attire l'attention sur la diminution du potentiel de formation initiale qui remet en cause un développement cohérent de l'ensemble des formations. Il est illusoire en effet de penser en termes de complémentarité formation continue et apprentissage dès lors que la formation initiale est compromise. Le résultat en serait immanquablement un appauvrissement global.

Pour la FSU il convient au contraire de mettre en œuvre une politique ambitieuse de développement, d'élévation et diversification des formations et des qualifications. Ce processus doit reposer sur l'extension du service public et laïque de formation.

La FSU condamne le désengagement de l'état qui se traduit par des fermetures de sections, des menaces sur certains lycées professionnels et technologiques, une restriction de l'offre de formation.

La FSU défend une conception globale à la fois générale, technologique et professionnelle de la formation qui doit être développée au sein du service public. Celui-ci doit avoir les moyens matériels et humains nécessaires pour satisfaire les demandes individuelles et sociales exprimées par les jeunes, les familles, la communauté éducative et les différents acteurs du monde du travail. Elle regrette donc qu'à aucun moment le rôle central et structurant du service public et laïque d'éducation et de formation ne soit, dans le projet actuel du PRDF, affirmé avec force.

Un désaccord majeur existe sur la façon dont la région semble épouser la thèse gouvernementale de la priorité accordée au tout apprentissage au détriment de la formation professionnelle sous statut scolaire. Cette formation a permis en quelques années une élévation sans précédent des niveaux de qualification. L'apprentissage coûte très cher à la région et au contribuable et au regard de bien des indicateurs (nombre de ruptures de contrats en particulier) il est loin d'avoir fait ses preuves.

Les relations formation emploi ne doivent pas reposer sur la vision simpliste d'une adaptation mécanique des formations aux besoins présumés des entreprises et des territoires. Les métiers et les emplois de demain sont pour l'essentiel imprévisibles. Il faut partir de l'expression des besoins sociaux réels, d'une part -qui se manifeste par le suffrage universel, par les positions des organisations représentatives de personnels et d'usagers, notamment- et d'autre part d'une politique nationale et de prévisions nationales, en dehors de quoi la théorie selon laquelle les choix d'ouvertures-fermetures doivent "provenir des territoires" ne signifie rien d'autre qu'adaptation étroite aux besoins immédiats et supposés des chambres de commerce et d'industrie, quelle que soit la couverture de "démocratie participative" qu'on mette là-dessus.

Pour la FSU quatre priorités nous semblent donc devoir être affirmées :

- Répondre aux demandes et aux attentes de formation de tous les publics.
- Proposer une offre de formation diversifiée mais aboutissant pour l'essentiel à des qualifications sanctionnées par des diplômes nationaux. Il s'agit pour la FSU de répondre à un besoin de professionnalisation durable fondée sur un socle de connaissances générales, technologiques et professionnelles suffisamment larges et solides pour être complétées et évoluer ultérieurement.
- Placer au centre du PRDF, comme référence et élément structurant, le développement du service public et laïque d'éducation et de formation au sein duquel toutes les formations soient accessibles. Cela impliquerait d'assumer que la colonne vertébrale du PRDF soit bien le service public et laïque autour duquel et en fonction duquel s'organisent les autres formations.

- Articuler droit à la formation, aide à l'insertion et accès à l'emploi. Nous estimons qu'il convient de repenser l'aide à l'insertion sociale et professionnelle en articulant en particulier services de l'éducation nationale, notamment le GRETA et la MGI, et service public de l'emploi.

Pour la formation initiale. Attachée aux valeurs de laïcité, la FSU estime que le dualisme scolaire maintenu est préjudiciable et devrait être résorbé, en priorité dans les départements et les zones rurales où l'école publique, du fait des tendances démographiques lourdes, est fragilisée. Le maillon fort ne doit pas devenir le maillon faible. Les lycées et lycées professionnels publics doivent avoir les moyens d'accueillir dignement l'ensemble des jeunes qui font la demande d'accéder à leurs sections. En termes d'offre de formation cela passe par une palette suffisamment large et diversifiée de formations du niveau V au niveau III. Les voies et les moyens favorisant les passages entre ces différents niveaux devraient également être étudiés et offerts de façon à favoriser une poursuite d'études qui correspond à une demande individuelle et sociale particulièrement forte.

Pour la formation professionnelle continue la FSU estime que ce versant de la formation doit impérativement être repensé. Toutes les formations doivent donc être non seulement qualifiantes ou diplômantes mais déboucher sur des diplômes effectifs reconnus nationalement. Les GRETA qui apportent leur contribution à l'effort de formation continue dans le service public doivent être les acteurs centraux et non faire figure de parents pauvres.

Pour toutes les raisons qui précèdent, la FSU exprime ses inquiétudes quand aux orientations concrètes des Schémas prévisionnels à venir pour 2007, pour les formations de l'enseignement secondaire, l'apprentissage, les formations sanitaires et les formations sociales, en particulier quand aux éventuels regroupements par pôles qui, au nom de la mutualisation des moyens, conduiraient à une réduction de l'offre publique de formation.

La FSU défend l'idée d'un véritable service public de l'AIO, accessible à tous, gratuitement, et en tout point du territoire régional ; c'est une exigence qui va de pair avec la mise en place d'un système de formation tout au long de la vie concourant à la promotion sociale. Ce service public, avec les garanties de compétence, d'efficacité et de neutralité qu'il offre, nous semble nécessaire pour agir en amont au regard de la diversité et de la complexité de la demande et de l'offre de formation.

Dans le cadre de sa conception d'un service public de validation des acquis d'expérience et du droit effectif de toutes personnes à y recourir, la FSU défend le principe de gratuité pour tous les usagers, pour l'ensemble des démarches liées à la VAE (Phases d'information, d'accompagnement, de conseil, de certification, etc...) sur la base d'un référentiel national des diplômes. Cette procédure doit être étroitement associée au droit à la formation tout au long de la vie. En effet dans un contexte technologique sans cesse en mutation, le travailleur doit pouvoir, dans son projet personnel ou professionnel, consolider ces acquis techniques par un enseignement sur les concepts fondateurs de ces techniques.

Enfin la FSU attire l'attention du Conseil régional et des différents partenaires sur l'ampleur de la mise en place de nouvelles institutions territoriales que préconise le PRDF. Des lieux de pouvoirs nouveaux seraient de fait institués dont les attributions restent mal définies, au niveau régional et, ce qui constitue aussi un choix politique lourd, au niveau des "pays" dont la pertinence pour traiter des problèmes de formation professionnelle n'a été ni démontrée, ni discutée de manière officielle. Cela d'autant plus que la composition annoncée pour les Comités Opérationnels Territoriaux ne garantit aucune représentation syndicale des personnels du service public de formation.